

III

III

MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

Ottawa le 17 novembre 1885

EXCELLENCE

3891, 77, Wellington, Ottawa  
MONSIEUR L'AMBASSADEUR

Je vous prie de vouloir bien agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'assurance de ma haute

considération. Les relations d'amitié et de sympathie qui existent entre le Canada et la France ont été l'objet de l'entente conclue avec les provinces du Canada. Dans ce cas le Gouvernement français en informe le Gouvernement canadien.

La ratification des provinces à conclure de telles ententes résulte soit du fait qu'elles se sont référées à l'Accord culturel et à l'échange de lettres en date de ce jour soit de l'assentiment que leur aura donné le Gouvernement fédéral.

Je vous prie d'agréer, Monsieur l'Ambassadeur, les assurances de ma très haute

PAUL MARTIN

Le Secrétaire des Affaires Étrangères  
Ottawa

Son Excellence Monsieur François Leduc,  
Ambassadeur de France,  
Ottawa.